

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071183284

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

070374819 070374835 070374876 071183201 071183219 071183227 071183276 071183292

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

070374884 070374892 070496430 070496448 070496455 070496489 070496497 070496513 071183367 071183375

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

Dentsply (Australia) Pty Ltd

Chemwatch: 64-8045
Version No: 2.1.1.1
Fiche de données de sécurité selon les exigences WHS et ADG

Code d'alerte de danger

Issue Date: 28/07/2016
Print Date: 27/06/2017
S.GHS.AUS.EN

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ ET DE CE QU'ELLE FAIT

Identificateur du produit

Nom du produit	Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish
Synonymes	Codes du produit : 130210, 130211, 130212, 130213, 130214, 130215, 130218, 130219, 130220, 130221, 130222, 130223, 130224, 130226, 130227, 130210C, 130211C, 130212C, 130213C, 130214C,, 130215C, 130218C, 130219C, 130220C, 130221C, 130222C, 130223C, 130224C, 130226C, 130227C
Nom d'expédition exact	ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)
Autres moyens d'identification	Non disponible

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Pour usage professionnelle uniquement. Application en une étape qui réduit l'hypersensibilité dentinaire.
--------------------------------------	---

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société enregistrée	Dentsply (Australia) Pty Ltd
Adresse	11-21 Gilby Road Mount Waverley VIC 3149 Australia
Téléphone	1300 55 29 29
Télécopieur	1300 55 31 31
Site Web	www.dentsply.com.au
Email	clientservices@dentsplysirona.com

Numéro de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Non disponible
Téléphone d'urgence : numéros	1300 55 29 29
Autre téléphone d'urgence numéros	Non disponible

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX. MARCHANDISES DANGEREUSES. Selon le Règlement WHS et le Code ADG.

COTES DE DANGER CHEMWATCH

	Min	Max	
Inflammabilité	3		
Toxicité	2		
Contact corporel	2		
Réactivité	2		
Chronique	2		

0 = Minimaux
1 = Faible
2 = Modéré
3 = Haute
4 = Extrême

Programme des poisons	Sans objet
Classification [1]	Liquide inflammable Catégorie 2, Toxicité aiguë (Orale) Catégorie 4, Irritation oculaire Catégorie 2A, Sensibilisateur cutané Catégorie 1, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (effets narcotiques)
Légende :	1. Classé par Chemwatch ; 2. Classification tirée du HSIS ; 3. Classification tirée de la Directive CE 1272/2008 - Annexe VI

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	 
------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
-------------------------	--------

Mentions de danger

H225	Vapeur et liquide hautement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

Continué...

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

H319	Provoque de graves irritations oculaires.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique.
H336	Peut provoquer de la somnolence et des étourdissements.
AUH032	Le contact avec un acide, dégage un gaz très toxique

Déclaration de mise en garde Prévention

P210	Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P271	À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P240	Mise à la terre/liaison du récipient et du matériel de réception.

Déclaration de mise en garde Réponse

P363	Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
P370+P378	En cas d'incendie : Utilisez de la mousse résistante à l'alcool ou de la mousse de protéines normales pour l'extinction.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup de savon et d'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Déclaration de mise en garde Stockage

P403+P235	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
P405	Stocker dans un endroit fermé à clé.

Déclaration de mise en garde Élimination

P501	Éliminer les contenus / conteneurs conformément à la réglementation locale.
------	---

SECTION 3 COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

Substances

Voir section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	%[poids]	Nom
72869-86-4	30 à 40	<u>diuréthane diméthacrylate</u>
67-63-0	20 à 30	<u>isopropanol</u>
7681-49-4	4 à 6	<u>fluorure de sodium</u>
13463-67-7	<1	<u>dioxyde de titane</u>

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premier secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▶ Immédiatement laver avec de l'eau courante fraîche. ▶ Assurez une irrigation complète de l'œil en gardant les paupières écartées et éloignées de l'œil et en déplaçant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. ▶ Consulter un médecin sans tarder ; si la douleur persiste ou se reproduit, consulter un médecin. ▶ Le retrait des lentilles de contact après une blessure aux yeux ne doit être effectué que par du personnel qualifié.
Contact avec la peau	En cas d'irritation de la peau : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, y compris les chaussures. Rincer la peau et les cheveux à l'eau courante (et au savon si disponible). Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation	Si des fumées, des aérosols ou des produits de combustion sont inhalés, les retirer de la zone contaminée. D'autres mesures ne sont généralement pas nécessaires.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION, RENVOYER POUR DES SOINS MÉDICAUX, SI POSSIBLE, SANS DÉLAI. Pour des conseils, contacter un Centre Antipoison ou un médecin. Une hospitalisation urgente est susceptible d'être nécessaire. Dans l'intervalle, le personnel de secourisme qualifié doit traiter le patient après observation et en employant des mesures de soutien selon l'état du patient. Si les services d'un médecin ou d'un médecin sont facilement disponibles, le patient doit être placé sous sa garde et une copie de la FDS doit être fournie. Les mesures ultérieures seront de la responsabilité du médecin spécialiste. Si aucune assistance médicale n'est disponible sur le chantier ou dans les environs, envoyer le patient à l'hôpital avec une copie de la FDS. Lorsque les soins médicaux ne sont pas immédiatement disponibles ou lorsque le patient se trouve à plus de 15 minutes d'un hôpital ou à moins d'instructions contraires : FAIRE vomir avec les doigts au fond de la gorge, UNIQUEMENT SI CONSCIENT. Penchez le patient vers l'avant ou placez-le sur le côté gauche (position tête en bas, si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et empêcher l'aspiration. REMARQUE : Porter un gant de protection lors de l'induction de vomissements par des moyens mécaniques.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Traiter de façon symptomatique.

Continué...

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction

- ▶ Mousse stable à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque la réglementation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Incompatibilité incendie	▶ Éviter la contamination par des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter.
--------------------------	--

Conseil pour pompiers

Lutte contre l'incendie	▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du danger. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection en cas d'incendie. ▶ Empêcher, par tous les moyens disponibles, les déversements de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risque d'incendie / d'explosion	▶ Le liquide et la vapeur sont hautement inflammables. ▶ Risque grave d'incendie en cas d'exposition à la chaleur, aux flammes et/ou aux oxydants. ▶ Les vapeurs peuvent voyager sur une distance considérable jusqu'à la source d'inflammation. ▶ L'échauffement peut provoquer une dilatation ou une décomposition entraînant une rupture violente des conteneurs. Les produits de combustion comprennent : Dioxyde de carbone (CO₂) autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de matières organiques. Peut émettre des nuages de fumée âcre AVERTISSEMENT : Un contact prolongé avec l'air et la lumière peut entraîner la formation de peroxydes potentiellement explosifs.
HAZCHEM	·2YE

SECTION 6 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Voir section 8

Précautions environnementales

Voir la Section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petits déversements	▶ Éliminer toutes les sources d'inflammation. ▶ Nettoyer les déversements immédiatement. ▶ Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôler le contact personnel avec la substance en utilisant un équipement de protection.
Déversements majeurs	▶ Zone dégagée du personnel et déplacez-vous contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du danger. ▶ Peut être violemment ou explosivement réactif. ▶ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection.

Les conseils sur l'équipement de protection individuelle sont contenus dans la section 8 de la FDS.

SECTION 7 MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Manipulation sans danger	▶ NE PAS laisser les vêtements mouillés avec du matériel rester en contact avec la peau ▶ Éviter tout contact personnel, y compris l'inhalation. ▶ Porter des vêtements de protection lorsqu'un risque d'exposition se produit. ▶ Utiliser dans un endroit bien aéré. ▶ Empêcher la concentration dans les creux et les puisards.
Autres informations	▶ Entreposer en dessous de 38C. ▶ Conserver dans les contenants d'origine dans une zone antidéflagrante approuvée. ▶ Ne pas fumer, lumières nues, chaleur ou sources d'inflammation. ▶ NE PAS stocker dans des fosses, des dépressions, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent être piégées. ▶ Gardez les contenants bien scellés.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Récipient approprié	▶ Emballage tel que fourni par le fabricant. ▶ Les récipients en plastique ne peuvent être utilisés que s'ils sont approuvés pour les liquides inflammables. ▶ Vérifiez que les contenants sont clairement étiquetés et exempts de fuites. ▶ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Les fûts et jerricans doivent être du type à dessus non amovible. (ii) : Lorsqu'une boîte est destinée à être utilisée comme emballage intérieur, la boîte doit avoir une enceinte vissée. ▶ Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. ▶ Pour les produits fabriqués ayant une viscosité d'au moins 250 cSt.
Incompatibilité de stockage	▶ Entreposer en dessous de 38C. Alcools sont incompatibles avec les acides forts, les chlorures d'acides, les anhydrides d'acides, les agents oxydants et réducteurs

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

- ▶ réagit, éventuellement violemment, avec les métaux alcalins et les métaux alcalino-terreux pour produire de l'hydrogène
- ▶ réagissent avec des acides forts, des caustiques forts, des amines aliphatiques, des isocyanates, de l'acétaldéhyde, du peroxyde de benzoyle, de l'acide chromique, de l'oxyde de chrome, des dialkylzincs, de l'oxyde de dichlore, de l'oxyde d'éthylène, de l'acide hypochloreux, du chlorocarbonate d'isopropyle, du tétrahydroaluminate de lithium, du dioxyde d'azote, de la pentafluoroguanidine, des halogénures de phosphore, du phosphore pentasulfure, huile de mandarine, triéthylaluminium, triisobutylaluminium
- ▶ ne doit pas être chauffé au-dessus de 49 degrés. C. lorsqu'il est en contact avec des équipements en aluminium
- ▶ Éviter les réactions avec les agents oxydants

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (OEL)

DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Source	Ingrédient	Nom de la matière	MPT	LECT	Crête	Remarques
Normes d'exposition de l'Australie	isopropanol	Alcool isopropylique	983 mg/m ³ / 400 ppm	1230 mg/m ³ / 500 ppm	Non disponible	Non disponible
Normes d'exposition de l'Australie	dioxyde de titane	Dioxyde de titane	10 mg/m ³	Non disponible	Non disponible	Non disponible

LIMITES D'URGENCE

Ingrédient	Nom de la matière	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
diuréthane diméthacrylate	Diuréthane diméthacrylate	120 mg/m ³	1 300 mg/m ³	7 900 mg/m ³
isopropanol	Alcool isopropylique	400 ppm	2000 ppm	12000 ppm
fluorure de sodium	Fluorure de sodium	17 mg/m ³	90 mg/m ³	1 100 mg/m ³
dioxyde de titane	Oxyde de titane ; (Dioxyde de titane)	30 mg/m ³	330 mg/m ³	2000 mg/m ³

Ingrédient	IDLH d'origine	Valeurs de danger immédiat pour la vie et la santé (IDLH) révisées
diuréthane diméthacrylate	Non disponible	Non disponible
isopropanol	12 000 ppm	2 000 [LEL] ppm
fluorure de sodium	500 mg/m ³	250 mg/m ³
dioxyde de titane	N.E. mg/m ³ / N.E. ppm	5 000 mg/m ³

Contrôles de l'exposition

Appropriate engineering controls	Les contrôles techniques sont utilisés pour éliminer un danger ou placer une barrière entre le travailleur et le danger. Des contrôles techniques bien conçus peuvent être très efficaces pour protéger les travailleurs et seront généralement indépendants des interactions des travailleurs pour fournir ce niveau élevé de protection. Les types de base des contrôles techniques sont : Contrôles de processus qui impliquent de changer la manière dont une activité ou un processus de travail est effectué pour réduire le risque. Enceinte et/ou isolement de la source d'émission qui éloigne « physiquement » un danger sélectionné du travailleur et ventilation qui « ajoute » et « retire » de manière stratégique de l'air dans l'environnement de travail.
Protection personnelle	
Protection des yeux et du visage	▶ Lunettes de protection avec écrans latéraux. ▶ Lunettes de protection contre les produits chimiques. ▶ Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants.
Protection de la peau	Voir Protection des mains ci-dessous
Protection mains/pieds	REMARQUE : ▶ Le matériau peut produire une sensibilisation cutanée chez les personnes prédisposées. Des précautions doivent être prises, lors du retrait des gants et autres équipements de protection, pour éviter tout contact possible avec la peau. ▶ Les articles en cuir contaminés, tels que les chaussures, les ceintures et les bracelets de montre, doivent être enlevés et détruits. La sélection des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit être vérifiée avant l'application. Le temps de pénétration exact des substances doit être obtenu auprès du fabricant des gants de protection et doit être respecté lors du choix final. L'hygiène personnelle est un élément clé d'un soin des mains efficace.
Protection du corps	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protection	▶ Combinaison s. Tablier ▶ PVC. ▶ Une combinaison de protection en PVC peut être nécessaire en cas d'exposition sévère. Unité de lavage des yeux. • Certains équipements de protection individuelle (EPI) en plastique (par exemple gants, tabliers, surchaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent produire de l'électricité statique. • Pour une utilisation à grande échelle ou continue, portez des vêtements non statiques à tissage serré (pas d'attaches métalliques, de poignets ou de poches). • Des chaussures de sécurité anti-étincelles ou conductrices doivent être envisagées. Les chaussures conductrices décrivent une botte ou une chaussure avec une semelle fabriquée à partir d'un composé conducteur lié chimiquement aux composants inférieurs, pour un contrôle permanent de la mise à la terre électrique du pied et doivent dissiper l'électricité statique du corps pour réduire la possibilité d'inflammation de composés volatils.

Continué...

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

Dangers thermiques	Non disponible
--------------------	----------------

Recommandée du matériau
INDEX DE SÉLECTION DE GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée des :

Indice de performance des vêtements Forsberg".
Le ou les effets de la ou des substances suivantes sont pris en compte dans la sélection *générée par ordinateur* :
Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

Matière	IPC
NAT+NEOPR+NITRILE	C
CAOUTCHOUC NATUREL	C
NATUREL+NÉOPRÈNE	C
NÉOPRÈNE	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE/EVAL/PE	C
PVC	C
## sodium	fluorure

IPC - Indice de performance Chemwatch A :
Meilleure sélection
B : Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue
C : Choix médiocre à dangereux pour autre que l'immersion à court terme
REMARQUE : Étant donné qu'une série de facteurs influencera la performance réelle du gant, une sélection finale doit être basée sur une observation détaillée. -
Lorsque le gant doit être utilisé à court terme, de façon occasionnelle ou peu fréquente, des facteurs tels que la « sensation » ou la commodité (par exemple, le caractère jetable) peuvent dicter le choix de gants qui pourraient autrement ne pas convenir pour une utilisation à long terme ou fréquente. Un professionnel qualifié doit être consulté.

Protection respiratoire
Type A Filtre de capacité suffisante. (AS/NZS 1716 & 1715, EN 143:2000 & 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Lorsque la concentration de gaz/particules dans la zone respiratoire approche ou dépasse la « norme d'exposition » (ou ES), une protection respiratoire est requise. Le degré de protection varie selon la pièce faciale et la classe de filtre; la nature de la protection varie selon le type de filtre.

Facteur de protection minimal requis	Demi-masque respiratoire	Respirateur à masque complet	Respirateur à ventilation assistée
jusqu'à 10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS / Classe 1
jusqu'à 50 x ES	-	A-AUS / Classe 1	-
jusqu'à 100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

^ - Visage intégral
A(Toutes les classes) = Vapeurs organiques, B AUS ou B1 = Gaz acides, B2 = Gaz acide ou cyanure d'hydrogène (HCN), B3 = Gaz acide ou cyanure d'hydrogène (HCN), E = Dioxyde de soufre (SO2), G = Agricole produits chimiques, K = ammoniac (NH3), Hg = mercure, NO = oxydes d'azote, MB = bromure de méthyle, AX = composés organiques à bas point d'ébullition (inférieur à 65 degC)

Les respirateurs à cartouche ne doivent jamais être utilisés en cas d'entrée d'urgence ou dans des zones où la concentration de vapeur ou la teneur en oxygène est inconnue. L'utilisateur doit être averti de quitter la zone contaminée dès qu'il détecte des odeurs à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas correctement, que la concentration de vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas correctement ajusté. En raison de ces limites, seule l'utilisation restreinte des respirateurs à cartouche est considérée comme appropriée.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence	Liquide blanc opaque visqueux très inflammable avec caractéristique d'odeur de saveur ; non miscible à l'eau.		
État physique	Liquide	Densité relative (Eau = 1)	1,04
Odeur	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Seuil d'odeur	Non disponible	Température d'auto-inflammation (°C)	Non disponible
pH (tel que fourni)	Sans objet	Température de décomposition	Non disponible
Melting point / freezing point (°C)	Non disponible	Viscosité (cSt)	1500 à 3500 cPs à 25 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	106	Poids moléculaire (g/mol)	Sans objet
Point d'éclair (°F/°C)	16,9	Goût	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Propriétés explosives	Non disponible
Inflammabilité	HAUTEMENT INFLAMMABLE.	Propriétés comburantes	Non disponible
Limite explosive supérieure (%)	12.7 (2-propanol)	Surface Tension (dyn/cm or mN/m)	Non disponible
Limite explosive inférieure (%)	2.0 (2-propanol)	Composant volatile (% vol)	Non disponible
Pression de vapeur (kPa)	Non disponible	Groupe de gaz	Non disponible
Solubilité dans l'eau (g/L)	Miscible	pH en solution (1%)	Non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Non disponible	COV g/L	678

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	- La polymérisation peut se produire à des températures élevées. - La polymérisation peut s'accompagner d'une génération de chaleur sous forme d'exotherme. Le processus est auto-accélééré car le chauffage provoque une polymérisation plus rapide. - L'exotherme peut provoquer une ébullition avec génération de vapeurs âcres, toxiques et inflammables.

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

Possibility of hazardous reactions	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matériaux incompatibles	Voir section 7
Hazardous decomposition products	Voir section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le danger d'inhalation est augmenté à des températures plus élevées. L'inhalation de fortes concentrations de gaz/vapeurs provoque une irritation des poumons accompagnée de toux et de nausées, une dépression du système nerveux central accompagnée de maux de tête et d'étourdissements, un ralentissement des réflexes, de la fatigue et une incoordination.
Ingestion	L'ingestion accidentelle du matériau peut être nocive; les expériences sur les animaux indiquent que l'ingestion de moins de 150 grammes peut être mortelle ou peut produire de graves dommages à la santé de l'individu.
Contact avec la peau	Le matériau peut provoquer une irritation cutanée après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau une rougeur, un gonflement, la production de vésicules, une desquamation et un épaississement de la peau. L'exposition répétée peut provoquer des craquelures, desquamations ou dessèchement de la peau après une manipulation et une utilisation normales. Les coupures ouvertes et les peaux abrasées ou irritées ne doivent pas être exposées à ce produit. Entry into the blood-stream, through, for example, cuts, abrasions or lesions, may produce systemic injury with harmful effects. Examine the skin prior to the use of the material and ensure that any external damage is suitably protected.
Yeux	Ce matériau peut provoquer des irritations et des lésions oculaires chez certaines personnes.
Chronique	Le contact de la peau avec le matériau est plus susceptible de provoquer une réaction de sensibilisation chez certaines personnes que dans la population générale.

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish	TOXICITÉ	IRRITATION
	Non disponible	Non disponible
diuréthane diméthacrylate	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermal (rabbit) DL50: 12800 mg/kg ^[2]	Yeux (lapin) : 10 mg - modéré
	Inhalation (rat) CL50: 32000 ppm/8hr ^[2]	Yeux (lapin) : 100 mg - GRAVE
	Oral (rat) DL50: 5000 mg/kg ^[2]	Yeux (lapin) : 100 mg / 24 heures - modéré
isopropanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral (rat) DL50: >5000 mg/kg ^[1]	Non disponible
fluorure de sodium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermal (rat) DL50: >2000 mg/kg ^[1]	Yeux (lapin) : 20 mg/ 24 heures - modéré
dioxyde de titane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation (rat) CL50: >2.28 mg/l/4hr ^[1]	Peau (humain) : 0,3 mg / 3D (int) - léger *
	Inhalation (rat) CL50: >3.56 mg/l/4hr ^[1]	
	Inhalation (rat) CL50: >6.82 mg/l/4hr ^[1]	
	Oral (rat) DL50: >2000 mg/kg ^[1]	

Légende : 1. Valeur obtenue de l'Europe ECHA Substances enregistrées - Toxicité aiguë 2.* Valeur obtenue à partir de la fiche de données de sécurité du fabricant. Sauf indication contraire, données extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

DIURÉTHANE DIMÉTHACRYLATE	Les informations suivantes font référence aux allergènes de contact en tant que groupe et peuvent ne pas être spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par une urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par ex. l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires médiées par les anticorps. Les acrylates UV (ultraviolets) / EB (faisceau d'électrons) sont généralement de faible toxicité. Les acrylates UV/EB sont divisés en deux groupes : les acrylates « sténomères » et « eurymères ». Les acrylates sténomériques sont généralement plus dangereux que les substances eurymères. Lorsqu'il n'existe aucune classification « officielle » pour les acrylates et les méthacrylates, des tentatives prudentes ont été faites pour créer des classifications en l'absence de preuves contraires. Par exemple Les esters monoalkyliques ou monoaryliques des acides acryliques doivent être classés en R36/37/38 et R51/53 Les esters monoalkyliques ou monoaryliques de l'acide méthacrylique doivent être classés R36/37/38 * Cancérogène possible ; sensibilisateur possible ; effets irréversibles possibles * FDS des polysciences
ISOPROPANOL	L'isopropanol est irritant pour les yeux, le nez et la gorge, mais généralement pas pour la peau. Une exposition prolongée à des doses élevées peut également produire une dépression du système nerveux central et de la somnolence. Peu ont signalé une irritation de la peau. Il peut être absorbé par la peau ou par inhalation.
DIOXYDE DE TITANE	L'exposition au dioxyde de titane se fait par inhalation, ingestion ou contact avec la peau. Lorsqu'il est inhalé, il peut se déposer dans les tissus pulmonaires et les ganglions lymphatiques, provoquant un dysfonctionnement des poumons et du système immunitaire. L'absorption par l'estomac et les intestins dépend de la taille de la particule. Il n'a pénétré que dans la couche la plus externe de la peau, ce qui suggère qu'une peau saine peut constituer une barrière efficace. AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par le IARC dans le Groupe 2B : Potentiellement cancérogène pour les humains. * IUCLID

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

DIURÉTHANE DIMÉTHACRYLATE ET FLUORURE DE SODIUM	Les symptômes semblables à ceux de l'asthme peuvent persister pendant des mois, voire des années après la fin de l'exposition au matériau. Cela peut être dû à une affection non allergique connue sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies respiratoires (RADS) qui peut survenir après une exposition à des niveaux élevés de composé hautement irritant. Les principaux critères de diagnostic de la bronchite irritative comprennent l'absence de maladie antérieure des voies respiratoires chez un individu non atopique, avec l'apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes à quelques heures suivant une exposition documentée à l'irritant. D'autres critères de diagnostic du RADS comprennent un modèle de flux d'air réversible sur les tests de la fonction pulmonaire, une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur les tests de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie.
ISOPROPANOL et DIOXYDE DE TITANE	Le matériau peut provoquer une irritation cutanée après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau une rougeur, un gonflement, la production de vésicules, une desquamation et un épaississement de la peau.
ISOPROPANOL et SODIUM FLUORURE	La substance est classée par le IARC dans le groupe 3 : NON classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées dans les tests sur les animaux.
FLUORURE DE SODIUM ET DIOXYDE DE TITANE	Le matériau peut produire une irritation oculaire modérée entraînant une inflammation. Une exposition répétée ou prolongée à des irritants peut provoquer une conjonctivite.

Toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	⊘
Irritation/corrosion cutanée	⊘	Reproductivité	⊘
Lésions graves oculaires / irritation oculaire	✓	STOT - Exposition unique	✓
Respiratory or Skin sensibilisation	✓	STOT - Exposition répétée	⊘
Mutagénicité	⊘	Danger d'aspiration	⊘

Légende :  - Les données sont disponibles mais ne remplissent pas les critères de classification
 - Données disponibles pour faire la classification
 - Données non disponibles pour faire une classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish	POINT FINAL	DURÉE DU TEST (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
diuréthane diméthacrylate	POINT FINAL	DURÉE DU TEST (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	CE50	48	Crustacé	>1,2 mg/l	2
	CE50	72	Algues ou autres plantes aquatiques	>0,68 mg/l	2
	NOEC	72	Algues ou autres plantes aquatiques	>0,21 mg/l	2
isopropanol	POINT FINAL	DURÉE DU TEST (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	CL50	96	Poisson	183,844 mg/l	3
	CE50	48	Crustacé	12500 mg/l	5
	CE50	96	Algues ou autres plantes aquatiques	993,232 mg/l	3
	CE29	504	Crustacé	≈100mg/L	1
	NOEC	5760	Poisson	0,02 mg/L	4
fluorure de sodium	POINT FINAL	DURÉE DU TEST (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	CL50	96	Poisson	51 mg/l	2
	CE50	48	Crustacé	58 mg/l	4
	CE50	96	Algues ou autres plantes aquatiques	181 mg/l	1
	BCF	240	Poisson	5 mg/l	4
	NOEC	504	Poisson	4 mg/l	2
dioxyde de titane	POINT FINAL	DURÉE DU TEST (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	CL50	96	Poisson	9,214 mg/l	3
	CE50	48	Crustacé	>10 mg/l	2
	CE50	72	Algues ou autres plantes aquatiques	5,83 mg/l	4
	CE20	72	Algues ou autres plantes aquatiques	1,81 mg/l	4
	NOEC	336	Poisson	0,089 mg/l	4

Légende : Extrait de 1. IUCLID Données sur la toxicité 2. Europe ECHA Substances enregistrées - Informations sur l'écotoxicité - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données sur la toxicité aquatique (estimées) 4. EPA des États-Unis, B se de données Ecotox - Données sur la toxicité aquatique 5. ECETOC Données d'évaluation des risques aquatiques 6. NITE (Japan) - Données de bioconcentration 7. METI (Japan) - Données de bioconcentration 8. Données du fournisseur

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

Persistance et dégradabilité

Ingrédient	Persistance : Eau/Sol	Persistance : Air
isopropanol	FAIBLE (Demi-vie = 14 jours)	FAIBLE (Demi-vie = 3 jours)
fluorure de sodium	FAIBLE	FAIBLE
dioxyde de titane	HAUTE	HAUTE

Potentiel bioaccumulatif

Ingrédient	Bioaccumulation
isopropanol	FAIBLE (LogKOW = 0,05)
fluorure de sodium	FAIBLE (BCF = 6,4)
dioxyde de titane	FAIBLE (BCF = 10)

Mobilité dans le sol

Ingrédient	Mobilité
isopropanol	HAUTE (Koc : 1,06)
fluorure de sodium	FAIBLE (Koc : 14,3)
dioxyde de titane	FAIBLE (Koc : 23,74)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Product / Packaging disposal	► NE PAS laisser l'eau de lavage provenant de l'équipement de nettoyage ou de traitement pénétrer dans les égouts. ► Il peut être nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour traitement avant son élimination. ► Dans tous les cas, l'élimination dans les égouts peut être soumise aux lois et réglementations locales et celles-ci doivent être prises en compte en premier. ► En cas de doute, contactez l'autorité responsable. ► Recyclez dans la mesure du possible. ► Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour l'élimination si aucune installation de traitement ou d'élimination appropriée ne peut être identifiée. ► Éliminer par enfouissement dans une décharge spécifiquement agréée pour recevoir des déchets chimiques et/ou pharmaceutiques ou incinération dans un appareil agréé (après mélange avec un matériau combustible approprié). ► Décontaminer les récipients vides.
------------------------------	---

SECTION 14 INFORMATIONS DE TRANSPORT

Étiquettes requises

	
Étiquettes requises	NON
HAZCHEM	•2YE

Transport terrestre (ADG)

Número ONU	1219				
Nom d'expédition approprié UN	ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)				
Classes de danger pour le transport	<table> <tr> <td>Classe</td><td>3</td></tr> <tr> <td>Sous-risque</td><td>Sans objet</td></tr> </table>	Classe	3	Sous-risque	Sans objet
Classe	3				
Sous-risque	Sans objet				
Groupe d'emballage	-				
Danger pour l'environnement	Sans objet				
Précautions particulières pour l'utilisateur	<table> <tr> <td>Dispositions spécial</td><td>Sans objet</td></tr> <tr> <td>Quantité limitée</td><td>1 L</td></tr> </table>	Dispositions spécial	Sans objet	Quantité limitée	1 L
Dispositions spécial	Sans objet				
Quantité limitée	1 L				

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Número ONU							
Nom d'expédition approprié UN	Isopropanol; Alcool isopropylique						
Classes de danger pour le transport	<table> <tr> <td>Classe ICAO/IATA</td><td>3</td></tr> <tr> <td>Sous-risque ICAO / IATA</td><td>Sans objet</td></tr> <tr> <td>Code ERG</td><td>3L</td></tr> </table>	Classe ICAO/IATA	3	Sous-risque ICAO / IATA	Sans objet	Code ERG	3L
Classe ICAO/IATA	3						
Sous-risque ICAO / IATA	Sans objet						
Code ERG	3L						
Groupe d'emballage	II						
Danger pour l'environnement	Sans objet						

Dentsply NUPRO 5% Sodium Fluoride White Varnish

Précautions particulières pour l'utilisateur	Dispositions spécial	A180
	Instructions d'emballage pour le fret uniquement	364
	Cargaison seulement Qté/paquet maximum	60L
	Instructions d'emballage pour les passagers et le fret	353
	Quantité / paquet maximum pour les passagers et le fret	5L
	Instructions d'emballage pour les passagers et le fret en quantité limitée	Y341
	Passager et fret Quantité maximale / paquet limité	1 L

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	1219
Nom d'expédition approprié UN	ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)

Classes de danger pour le transport	Classe IMDG	3
	Sous-risque IMDG	Sans objet
Groupe d'emballage	II	
Danger pour l'environnement	Sans objet	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Numéro EMS	F-E , S-D
	Dispositions spécial	Sans objet
	Quantités limitée	1 L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC

Sans objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange

LA ÉTHER DIÉTHYLIQUE (72869-86-4) SE TROUVE SUR LES LISTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTES

Inventaire australien des substances chimiques (AICS)

LA ÉTHANOL (67-63-0) SE TROUVE SUR LES LISTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTES

Normes d'exposition de l'Australie
Inventaire australien des substances chimiques (AICS)Centre international de recherche sur le cancer (IARC) - Agents classés par les monographies du IARC

LE FLUORURE DE SODIUM (7681-49-4) SE TROUVE SUR LES LISTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTES

Normes d'exposition de l'Australie
Inventaire australien des substances chimiques (AICS)Centre international de recherche sur le cancer (IARC) - Agents classés par les monographies du IARC

LE DIOXYDE DE TITANE 13463-67-7) SE TROUVE SUR LES LISTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTES

Normes d'exposition de l'AustralieInventaire australien des substances chimiques (AICS)

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) - Agents classés par les monographies du IARC

National Inventory	Status
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	N (diuréthane diméthacrylate)
Canada - NDSL	N (fluorure de sodium ; isopropanol)
China - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japan - ENCS	N (diuréthane diméthacrylate) ; fluorure de sodium ; isopropanol)
Corée - KECI	Y
Nouvelle Zélande - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
ÉTATS-UNIS - TSCA	Y
Légende :	Y = Tous les ingrédients sont sur l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs ingrédients ne sont pas à l'inventaire et ne sont pas exemptés de l'inscription (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

Continué...

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**Autres informations****Ingrédients avec plusieurs numéros CAS**

Nom	N° CAS
diuréthane diméthacrylate	72869-86-4, 41137-60-4
dioxyde de titane	13463-67-7, 1317-70-0, 1317-80-2, 12188-41-9, 1309-63-3, 100292-32-8, 101239-53-6, 116788-85-3, 12000-59-8, 12701-76-7, 12767-65-6, 12789-63-8, 1344-29-2, 185323-71-1, 185828-91-5, 188357-76-8, 188357-79-1, 195740-11-5, 221548-98-7, 224963-00-2, 246178-32-5, 252962-41-7, 37230-92-5, 37230-94-7, 37230-95-8, 37230-96-9, 39320-58-6, 39360-64-0, 39379-02-7, 416845-43-7, 494848-07-6, 494848-23-6, 494851-77-3, 494851-98-8, 55068-84-3, 55068-85-4, 552316-51-5, 62338-64-1, 767341-00-4, 97929-50-5, 98084-96-9

La classification de la préparation et de ses composants individuels s'est appuyée sur des sources officielles et faisant autorité ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant les références de la littérature disponible.

La FDS est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour faciliter l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés sont des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés par référence aux scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en considération.

Définitions et abréviations

PC – MPT : Concentration autorisée - Moyenne pondérée dans le temps

PC – LECT : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine indépendante des hygiénistes industriels gouvernementaux

LECT : Limite d'exposition à court terme

TEEL: Temporary Emergency Exposure Limit.

IDLH : Immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé concentrations

OSF : Facteur de sécurité des odeurs

NOAEL : Dose sans effet nocif observé

LOAEL : Niveau d'effet nocif observé le plus bas

VLS : Valeur limite de seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur seuil d'odeur

BCF : Facteur de bioconcentration

BEI : Indice d'exposition biologique

Ce document est sous copyright.

En dehors de toute utilisation équitable à des fins d'étude privée, de recherche, de révision ou de critique, comme le permet la Loi sur le droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de CHEMWATCH.

TÉL. (+61 3) 9572 4700.